



CONSEIL PORTUAIRE du 14 MAI 2013

ETAIENT PRESENTS :

- **Pour le Conseil municipal**
 - M. Nicolas FLOCH Maire, Président du Conseil Portuaire
 - M. Pierre ROIGNANT membre titulaire, Conseiller municipal délégué
- **Pour les services municipaux**
 - M. Franck BARDET Directeur des Services Techniques, membre titulaire
- Assistaient également à la séance
 - M. Laurent MERDY Agent du Port
- **Représentant les usagers au titre de la plaisance**
 - M. Charles PERROT membre titulaire
 - M. François MEVEL membre titulaire
 - M. Gérard LE DUFF membre titulaire
- **Représentant les usagers au titre des sports nautiques**
 - Pour l'école de voile
 - M. Ludovic MESSAGER membre titulaire
 - Représentant l'association des plaisanciers pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul – APPSP
 - M. Jean -Pascal GRALL, Président, membre titulaire
- **Absent excusé :**
 - Mme Josiane FAIDY CCI

M. le Président ouvre la séance à 19 h 00. Il laisse la parole à M. Pierre ROIGNANT.

Pierre ROIGNANT communique les changements de la composition du conseil portuaire :

- M. Lucien NORROY et M. Gérard CAMBON remplacent respectivement M. CHALAND (démission) et M. DERRIEN (décès) pour l'association des plaisanciers – pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul.
- M. François COAT remplace M. Gilbert APAMON (démission) pour le Yole club

M. Pierre ROIGNANT demande si d'autres modifications sont à prévoir depuis ces changements.

Il présente le compte administratif 2012. Il fait état des réalisations et des reports. Le montant total s'élève à 46 717,46 € pour les dépenses et 53 995,12 € pour les recettes.

Il présente le budget primitif 2013 en précisant que ce ne sont que des prévisions à l'heure actuelle.

Il laisse ensuite la parole à Franck BARDET qui présente le bilan des travaux effectués :

- Vérifications complètes des mouillages dans les quatre zones
- Changement de 16 longueurs de chaînes hautes
- Changement de 43 émerillons
- Changement d'une tige
- Resserrage et mouchetage de toutes les manilles
- Autre vérification du mouchetage prévue fin mai - début juin
- Nettoyage des bouées : en cours
- Nettoyage et entretien des bouées de chenalage
- Nettoyage des zones de stockage des annexes, du terre plein des différentes cales
- Enlèvement mouillage entrée de port, accès vedettes durant la saison
- Récupération des vieilles chaînes et vieux blocs
- Entretien général du bateau de la commune
- Hivernage moteur, anti fooling coque
- Intervention et mise en sécurité des bateaux coulés lors de la dernière tempête

Les phares et balises ont installé la marque latérale tribord à l'entrée du port (chenal)

Il précise qu'il reste également à faire les essais de rebouchage partiel de la cale. Ils seront réalisés avant juillet prochain.

Il laisse la parole à M. Laurent MERDY ; Ce dernier présente un état des locations des mouillages :

- 155 mouillages annuels
- 11 mouillages annuels pour le CNSP
- 2 locations de passage
- 1 emplacement pour le zodiac de l'agent du port
- 3 emplacements disponibles

Il y a aucune liste d'attente. 16 bateaux sont présents sur le terre plein. 2 mouillages sont dédiés aux réservations estivales.

M. Pierre ROIGNANT informe le conseil portuaire qu'il est probable que tous les mouillages ne seront pas loués cette année.

Il remercie M. LE DUFF pour son idée de nettoyage de cale par une brosse tractée.

La brosse commandée devant être livrée demain, dès réception L. MERDY sera chargé de programmer et réaliser le nettoyage périodique de l'ensemble des cales de la commune.

Il confirme les points suivants :

- Problème de rétrocession des mouillages : je propose au conseil portuaire de rajouter sur les contrats 2014, un article traitant de la rétrocession des mouillages comme pour le port du Blosson.
Lecture est donnée à l'ensemble du conseil portuaire de ce qui est indiqué sur les contrats pour le port du Blosson.
- Carénage : Pierre ROIGNANT précise qu'une tolérance existe pour les carénages des plaisanciers du port de Pempoul. Laurent MERDY rajoute qu'il a eu des demandes de plaisanciers extérieurs.
Pierre ROIGNANT lit l'article 12 du règlement intérieur du port de Pempoul.
Après cette lecture il précise que la municipalité a décidé une tolérance pour les plaisanciers du Port de Pempoul uniquement pour 2013. Dès que l'aire de carénage du

port du Blosson sera opérationnelle, il faudra que tous les plaisanciers s'orientent vers ce type d'équipement (Blosson, Carantec ou autres sites).

- Pierre ROIGNANT demande le respect de la période d'hivernage du terre plein. Il souhaite que l'information soit relayée auprès des plaisanciers ; en effet le 1^{er} mai est une date impérative pour évacuer les bateaux du terre plein.

M. LE DUFF propose d'instaurer des pénalités pour ceux qui dépasseraient le temps d'hivernage.

M. le Maire clôture la séance à 19 h 50.

Pierre ROIGNANT propose le verre de l'amitié.

Le Maire
Président du Conseil portuaire

Nicolas FLOCH